

CONSEIL SYNDICAL DU 23 JUIN 2026

2026.026 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL EN LIEN AVEC LA DÉLIBÉRATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION TERRE DE PROVENCE ADOPTÉE LE 21 MAI 2026

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
12	3	3	12	18

Présents

ACCM: Monsieur Sébastien ABONNEAU (suppléant), Monsieur Jérémie BECCIU, Madame Séverine DELLANEGRÀ, Madame Claire MAILHAN (suppléante), Monsieur Bertrand MAZEL, Madame Sylvie PETETIN, Monsieur Pierre RAVIOL (suppléant),

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Romain THOMAS ;

TPA: Monsieur Eric CHAUVET, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Hugo JAUBERT, Monsieur Jean-Luc PERIN ;

Absents excusés

ACCM: Monsieur Julien BESANCON, Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Alexandre DUCOURET, Monsieur Cyril JUGLARET, Madame Mandy GRAILLON, Madame Laurie PONS, Monsieur Thibault MENA, ;

CCVBA: Monsieur Lionel ESCOFFIER

TPA: Monsieur Michel BLANC, Monsieur Laurent FABRE, Monsieur Jérôme GUICHARD, Monsieur Frédéric ROBERT ;

Procurations: Madame Mandy GRAILLON à Madame Sylvie PETETIN, Monsieur Lionel ESCOFFIER à Madame Pascale LICARI, Monsieur Michel BLANC à Monsieur Michel GAVANON ;

Secrétaire de séance : Monsieur Hugo JAUBERT

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Jean MANGION,

Résumé

Par délibération du 21 mai, TPA a procédé à la correction d'erreurs matérielles. Il convient d'intégrer ces ajustements et de déclarer la nouvelle composition du conseil syndical actualisée.

Vu la délibération du PETR n° 2026.019 du 19 mai 2026 portant installation des membres titulaires et suppléants du PETR ;

Vu la délibération n° 2026_097 du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Terre de Provence lors de la séance du 21 mai 2026 ;

Considérant les statuts du PETR qui prévoient la désignation par les organes délibérant des intercommunalités membres du PETR de leurs représentants titulaires et suppléants selon la répartition suivante :

- 11 sièges à la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- 5 sièges à la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles
- 8 sièges à la Communauté Terre de Provence Agglomération

Considérant la délibération de Terre de Provence Agglomération n° 2026_074 du 30 avril 2026 portant désignation des membres titulaires et suppléants au PETR du Pays d'Arles, modifiée par délibération du 21 mai 2026 n° 2026_097 ;

Considérant que cette dernière vient corriger des erreurs de plume, à savoir :

- Monsieur Michel GAVANON et Monsieur Frédéric ROBERT sont désignés membres titulaires,
- Madame Corinne NIETO est désignée membre suppléante en lieu et place de Monsieur GAVANON,
- Monsieur Marc LAMBRET ne siège plus au conseil syndical.

Après en avoir délibéré,

Il est proposé par le Président,

1 - APPROUVER les corrections plumes ci-dessus mentionnées ; mai dernier.

2 - FIXER la représentation des membres titulaires et suppléants du conseil syndical comme suit :

Délégués Titulaires

Patrick de CAROLIS
Séverine DELLANEGRA
Alexandre DUCOURET
Thibaut MENA
Jeremie BECCIU
Laurie PONS
Mandy GRAILLON
Sylvie PETETIN
Cyril JUGLARET
Bertrand MAZEL
Julien BESANCON

ACCM

Délégués suppléants

Claire MAILHAN
Sebastien ABONNEAU
Christophe PACHOUD
Patrick CHAUVIN
Pierre RAVIOL
Olivier DEBICKI
Sylvère BASTIEN
Anaïs BERNI
Tania TEXIER
Fabien BOUILLARD
Robert ISNARD

Délégués Titulaires

Lionel ESCOFFIER
Pascale LICARI
Romain THOMAS
Anne PONIATOWSKI
Jean MANGION

CCVBA

Délégués suppléants

Aline PELISSIER
Gérard GARNIER
Pascal VIANES
Jean-Christophe CARRE
Laurent GESLIN

Délégués Titulaires

Eric CHAUVET
Michel BLANC
Jean-Luc PERIN

TPA

Délégués suppléants

Jean-Pierre SEISSON
Bénédicte FARE
Gilles MOURGUES

Michel GAVANON
Laurent FABRE
Jerome GUICHARD
Frédéric ROBERT
Hugo JAUBERT

Corinne CHABAUD
Angélique YTIER CLARETON
Corinne NIETO
Jocelyne VALLET
Patrick MARCON

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président,

